



## Frais supplémentaires lié au loyer

Par **Ziaddu92**, le 17/02/2015 à 18:52

bonjour à tous,

j'ai un petit soucis avec mon propriétaire qui refuse de prendre en charge des travaux de plomberie, alors que c'est mentionné dans le bail qu'ils sont à sa charge. Par conséquent, j'ai pris la décision de ne pas payer le loyer pour lui mettre la pression, ce qui a très bien marché vu qu'il a cédé. Donc j'ai eu 10 jours de retard (paiement le 10 du mois au-lieu du 01). Mon problème est le suivant : je paie mon loyer directement sur un compte du lequel le propriétaire paie les mensualité du crédit immobilier. Avec mon retard il dit que la banque lui a débité des frais de retard. Et maintenant il veut que je lui rembourse les frais bancaires (environ 180 euros, d'après lui) : est-il dans son droit?

Merci d'avance pour vos réponse.

Par **janus2fr**, le 17/02/2015 à 19:15

[citation] est-il dans son droit? [/citation]

Bonjour,

En tout cas, vous, vous n'étiez pas dans le votre en refusant de payer le loyer !